

Le leasing n'est pas la seule et unique option!

Comparaison du leasing et du financement

Montants des coûts en CHF	Variante leasing	Variante financement
Prix net	11'000.–	11'000.–
Acompte / 1 ^{ère} mensualité de leasing plus élevée	0.– ¹	1'000.–
Valeur de reprise	1'000.–	–
Durée	36	36
Taux d'intérêt	7.95% nominal (8.25% effectif)	10.95% effectif
Mensualité (avec assurance mensualités)	336.60	344.10
Mensualité (sans assurance mensualités)	317.65	324.70
Prime d'assurance par mois (prix moyen du marché)	58.– (casco complète et assurance responsabilité civile)	21.– (assurance responsabilité civile ²)
Total par mois (sans assurance mensualités)	375.65	345.70

Avantages du financement par rapport au leasing

- Le client est le propriétaire
- L'assurance casco complète est facultative
(Prime tous risques généralement plus élevée en cas de leasing qu'en cas de financement)
- Code 178 pas nécessaire (changement de propriétaire interdit)
- Km illimités
- Avantage fiscal (les particuliers peuvent déduire les coûts des intérêts des impôts)
- Immatriculation du véhicule à un autre nom possible
- Flexible (remboursement intégral possible à tout moment, avec réduction des intérêts)
- Plusieurs mensualités payables en une fois (intérêts plus faible)

¹ C'est possible de payer une 1^{ère} mensualité de leasing plus élevée.

² Casco complète recommandée

Exemple de leasing:

Ce calcul de leasing repose sur un prix d'achat de CHF 11'000.00³ avec valeur de reprise calculée de CHF 1'000.00³, pour une durée de 36 mois et un taux d'intérêt nominal de 7.49% (taux d'intérêt effectif 7.75%). L'octroi d'un leasing est interdit s'il conduit au surendettement de la consommatrice ou du consommateur (mention légale selon art. 3 LCD). Le bailleur du leasing est Cembra Money Bank SA, Zurich.

³ TVA comprise

Exemple de financement:

Ce calcul repose sur un crédit d'un montant de CHF 11'000.00³. Avec un acompte de CHF 1'000.00³, le montant du crédit s'élève à CHF 10'000.00³. Le taux annuel effectif global de 10.95% conduit à des coûts totaux de CHF 1'689 avec une durée de 36 mois. L'octroi d'un financement est interdit s'il conduit au surendettement de la consommatrice ou du consommateur (mention légale selon art. 3 LCD). Le bailleur de crédit est Cembra Money Bank SA, Zurich.

³ TVA comprise